

Compte rendu de la réunion de lancement de la Commission « Dispositif prestataire Smart Home de confiance - V2 » du 10 septembre 2020

Visioconférence + réunion physique au siège de l'AFNOR

Objectif de la réunion

Suite à la fusion et au lancement du label R2S Résidentiel, il nous a semblé important de faire évoluer le dispositif « prestataire Smart Home de Confiance », c'est pour cette raison que nous créons une nouvelle commission. Conçu par la FFDomotique en 2018 pour permettre aux professionnels du Smart Home de se démarquer et de rassurer aussi bien les donneurs d'ordre, les autres professionnels du bâtiment que le grand public, ce dispositif s'inscrit dans les modes de consommation actuels : totalement dématérialisé, évaluation en ligne des critères, adapté aux besoins des petites entreprises et intégrant la possibilité de déposer des avis sur le site de référencement de notre partenaire, Afnor Certifications.

L'objectif de la réunion de ce jour est de réfléchir à l'organisation et au planning de mise en œuvre de la V2 du cadre de référence « prestataire Smart Home de confiance ».

Organisation

L'objectif serait un lancement de la version 2 du dispositif d'ici fin novembre (millésime 2021). Le support de présentation est téléchargeable [ici](#).

Il est convenu d'étudier en sous-groupe l'évolution potentielle des différents critères. Ces sous-groupes seront animés par Pierre-Nicolas et Henri :

- Sous-groupe 1 - Un prestataire professionnel et transparent (animateur : Benjamin)
- Sous-groupe 2 - Un prestataire expérimenté (animateur : Daniel)
- Sous-groupe 3 - Un prestataire formé à plusieurs solutions (animatrice : Magali)
- Sous-groupe 4 - Un prestataire compétent pour suivre les évolutions de votre installation (animateur : Olivier)
- Sous-groupe 5 - Un prestataire vigilant qui place la cyber sécurité au cœur de ses préoccupations (animateur : Henri)
- Sous-groupe 6 - Un prestataire à votre écoute, il vous accompagne dans la prise en main de votre installation et se soucie de votre avis (animateur : Eric / application + web ?)
- Sous-groupe « Prescription » et « Communication » (animatrice : Magali)

Ceux qui le souhaitent peuvent se positionner sur l'une de ces thématiques en envoyant un message à Henri (h.morawek@imaprotect.fr) de façon à proposer des évolutions aux différents critères et organiser les restitutions les plus efficaces possibles le 24 novembre.

La prochaine réunion de Commission est fixée le 24 novembre de 10 à 12h sur le même format (visio et animateurs des sous-groupes au siège de l’Afnor).

Ressources mise à disposition

- Répertoire de travail de la Commission : <https://drive.google.com/drive/folders/13R-QpSxY4MOQAooEIXzseozcJyKumOCN?usp=sharing>
- La liste des critères « prestataire Smart Home de confiance" V1 : https://drive.google.com/file/d/15Z1B3Xf5-IMj0kKbnUitvjvX-Ln51RM_/view?usp=sharing
- Lien inscription dispositif : <https://certification.afnor.org/numerique/integrateur-smart-home>